



SELARL ACTION JURIS 30

Noël PERON, Patrick LASSEAUX, Ghislain AMSELLEM & Christophe
BLAVIT

Huissiers de justice Associés

4 Rue Maurice Bourdet – 30100 ALES EN CEVENNES

Tél : 04.66.52.87.56 – Fax : 04.66.52.13.61

Mail : huissier-ales@actionjuris30.fr

Bureau Secondaire : 27 Avenue Emmanuel d'Alzon – 30120 LE VIGAN

Tél : 04.67.81.14.65 - Fax : 04.67.81.88.80

Courriel : scp.lasseaux@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Sur liquidation Judiciaire

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**MARDI HUIT FEVRIER DEUX MIL VINGT DEUX A DIX HEURES (mardi
08/02/2022 à 10h00)**

**EIRL ARNAUD MAGALI, 30 RUE DE LA REPUBLIQUE, 30100 ALES
Enseigne LA FARINETTE**

Conditions de vente

Article 1

La vente est publique et l'adjudication est faite au plus offrant contre paiement comptant. **L'adjudication est prononcée TTC** ; l'acheteur paiera en sus du prix adjudgé les frais **de 14,28 %** (dont TVA 20,00 %). Le paiement s'effectue en espèces, par chèque de banque ou par chèque accompagné d'une garantie bancaire ou encore en carte bancaire. Pour pouvoir payer par **virement**, l'acheteur devra **obligatoirement** présenter lors de son inscription une caution bancaire conforme au modèle que vous pourrez trouver sur le site de l'étude dans la rubrique « Ventes aux enchères ».

Pour les acheteurs étrangers exportant :

* dans un pays de la CEE, aucune taxe n'est due par l'acheteur ayant présenté son numéro de TVA intracommunautaire ;

* dans un pays hors CEE, le montant de la TVA sera consigné par un chèque qui sera restitué à l'acheteur sur présentation des documents d'exportation.

Article 2

La vente a lieu dans l'ordre du catalogue ; l'Officier Ministériel peut rajouter, retirer (même après enchères), diviser ou réunir des lots. En cas de faculté de réunion d'un groupe de lots ou de la totalité du catalogue, la surenchère est au minimum de 10 % du total des enchères provisoires.

Les lots sont vendus dans l'état, sans garantie ni recours contre les vices cachés. Les photos, descriptifs, quantités et qualités figurant au catalogue, dans les documents de vente et les publicités ne sont qu'indicatifs et ne sont pas garantis ; l'exposition avant la vente permet aux enchérisseurs de contrôler la description des lots.

Article 3

L'acheteur est responsable de son lot dès l'adjudication prononcée, la clause de réserve de propriété du Nouveau Code de Commerce Art. 621-122 (loi 80-335 du 12 mai 1980) bénéficiant au vendeur. Le paiement doit être effectif ou garanti avant l'enlèvement des lots. L'acheteur doit enlever ses lots dans les délais annoncés et à ses frais ; la revente sur le site est interdite. Après la date de fin des enlèvements indiquée ci-après, les lots non retirés sont réputés abandonnés et le vendeur en dispose à sa convenance. Les débranchements et démontages doivent s'effectuer dans les règles de l'art, toute ouverture des murs ou en toiture devant être refermée ; les machines devront être vidangées avant tout déplacement.

Article 4

L'acheteur d'un véhicule terrestre à moteur lors d'une vente aux enchères publiques doit fournir, lors de son paiement, une photocopie de sa carte nationale d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile (facture de moins de trois mois ou attestation) ou un extrait Kbis pour les entreprises. A défaut de communication de ces pièces susvisées, nous serons dans l'impossibilité de délivrer les documents relatifs à la cession dudit véhicule.

Le fait de porter une enchère implique l'entière adhésion aux présentes conditions de vente.

Selarl ACTION JURIS 30

Noël PERON, Patrick LASSEAUX, Ghislain AMSELLEM, Christophe BLAVIT
Huissiers de Justice Associés

Bureau Principal

4 Rue Maurice Bourdet – 30100 ALES
Tél : 04.66.52.87.56 – Fax 04.66.52.13.61
courriel : huissier-ales@actionjuris30.fr

Bureau Secondaire

27 Avenue Emmanuel d'Alzon – 30120 LE VIGAN
Tél : 04.67.81.14.65 Fax 04.67.81.88.80
courriel : scplasseaux@orange.fr

Site : www.actionjuris30.fr



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Sur Liquidation Judiciaire et réalisation d'actifs



MARDI HUIT FEVRIER DEUX MIL VINGT DEUX A DIX HEURES
(mardi 08/02/2022 à 10h00)

(Visite 1 HEURE avant le début de la vente par petits groupes)

SUR PLACE

EIRL ARNAUD MAGALI, 30 RUE DE LA REPUBLIQUE, 30100 ALES
LA FARINETTE

VENTE EN UN SEUL LOT DE MATERIELS DE BOULANGERIE ET POINT CHAUD

Chambres de pousse, réfrigérateur vitré, fours, vitrine réfrigérée, évier inox, groupe compresseur (avec chambres), congélateur, moules à pâtisserie, plancha, lots d'ustensiles de cuisine, tables basses, salon terrasse, etc...

ENLEVEMENT IMMEDIAT EN FIN DE VENTE

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE ET RESPECT DES DISTANCIATIONS

Visitez notre site pour obtenir la liste, le catalogue, les photos et les conditions de vente : www.actionjuris30.fr

Liste détaillée par Mail ou visible sur le site internet de l'Etude avec photographies.

Paiement comptant à l'issue de la vente par tous moyens notamment Chèque de Banque, espèces, lettre accreditive, Frais légaux en sus 14.28 % TTC, enlèvement pouvant être différé en cas de paiement non certifié.

Photos EIRL ARNAUD MAGALI



